



En présence de :

- 21 parents – voir liste émargement
- Elue : Mme GARNIER, adjointe au Maire
- Agents Ville : Fanny Simon chargée de mission démocratie locale / Christel Annequin responsable du territoire éducation 2-5 / Florence Lalanne responsable du territoire éducation 1-3 / David Mangold responsable du territoire éducation 4-6 / Henri Hamelin directeur enfance jeunesse éducation / Félix Motte chercheur CIFRE

Accueil par Mme GARNIER

Propos liminaires par M. HAMELIN :

Années 22-23, 23-24 compliquées, après crise COVID, la crise des vocations pour les personnels. Malgré une intention positive, de réelles difficultés de recrutement.

Cela a conduit à des fermetures régulières / hebdomadaires du service public et ce, pendant plus de 18 mois. 2 cellules de crise par semaine étaient organisées par la Ville pour étudier site par site la capacité à maintenir l'accueil périscolaire. Et de nombreuses fois, nous étions dans l'obligation de fermer.

Certains parents ont ainsi enclenché un système de pétition ce qui a conduit au dispositif de médiation d'incitative citoyenne. Et au vu du travail collaboratif sur ce dispositif la Ville a proposé de poursuivre la démarche sur des ateliers citoyens qui se sont déroulés au printemps 2024 pendant 4 journées.

12 préconisations ressortent de ces ateliers, dont la création d'une instance de suivi du périscolaire qu'est la commission extra-municipale.

Présentation par Mme LAMBERT-SAHLA (parent d'élève) des 12 préconisations.

Mme SIMON propose un temps de « rencontre » puis de démarrer le travail autour des règles de fonctionnement de la commission :

=> Brise glace

=> Proposition aux parents de s'accorder sur des règles, des principes de la commission. Il est fait un rappel de ce qui a été déjà décidé : missions de la commission, l'engagement de la ville (voir Règlement intérieur).

=> Rappel que les parents peuvent mettre en place des groupes de travail

=> Co-présidence par une élue et par un parent d'élève élu

=> Ordre du jour décidé par la commission précédente

- Questions de clarifications sur le fonctionnement : formation de groupes de 5 / 5 min collectivement pour poser des questions de clarifications.

- 1) Comment on élit la co-présidence ? → *Tirage aux sorts parmi les volontaires en séance (validé par les parents durant la séance)*
 - 2) Comment la seule personne de la DEJE fait remonter tout le terrain ? → *Proposition de faire venir les experts de terrain fonction des thématiques et des sujets qui seront soumises à la commission*
 - 3) Comment voir que les décisions se concrétisent? Quelle méthodologie de suivi ? → *C'est la commission qui pourra soumettre des idées de suivi des préconisations et de rendu-compte*
 - 4) Mandat année civile ou année scolaire ? → *1^{er} mandat de 18 mois pour aller jusqu'à l'automne 2026*
 - 5) Suppléant ? → *Validation d'une suppléance pour la co-présidence des parents*
 - 6) Quel canal de communication entre les parents ? Comment on arrive à discuter hors de ces moments ? → *Un forum va être proposé pour permettre ces échanges entre parents*
 - 7) Quelle est la notion d'autosaisine ? On se saisit par quels moyens ? → *Sujets qu'il faudra mettre au travail dans un second temps.*
- Sur les prises de décisions : cf. Règlement intérieur
 - Logistique : majorité pour que la commission soit organisée les mercredis de 18h à 20h à l'Hôtel de Ville

Détermination de la co-Présidence :

- Titulaire : M. ESSEY Konan Constant – parent d'élève Grand Chatelet
- Suppléante : Mme MORINEAUX Caroline – parent d'élève Ferdinand Buisson

Détermination du futur Ordre du jour :

- Les conseils périscolaires
- Présentation du rapport d'activités

Prochaine commission : automne 2025